## Exemple de lettre de mission de la personne chargée de la revue de contrôle qualité de la mission (EQCR)

*La lettre suivante est donnée à titre d’exemple pour une mission de revue de contrôle qualité de la mission dans le cadre de l’application de la norme ISQC 1 et de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d’entreprises (ci-après « loi du 7 décembre 2016 »). Cet exemple de lettre n’a pas de caractère contraignant mais a pour but de servir uniquement de cadre et nécessitera d’être adapté selon les exigences et circonstances individuelles.*

Cher Confrère/Chère Consoeur [réviseur d’entreprises][[1]](#footnote-1),

Comme suite à notre aimable entretien relatif à l’accomplissement d’une mission de revue de contrôle qualité de la mission dans le cadre de l’application de la norme ISQC 1 et de la loi du 7 décembre 2016 portant organisation de la profession et de la supervision publique des réviseurs d’entreprises (ci-après « loi du 7 décembre 2016 »), nous souhaitons vous apporter quelques précisions destinées à fixer clairement les conditions dans lesquelles il nous serait possible d’exercer la mission.

Nous exécuterons notre mission avec toute la diligence requise et conformément aux règles professionnelles et aux dispositions légales applicables et, en particulier à la norme ISQC 1 (notamment les § 35 à 42), laquelle détermine la portée et les caractéristiques essentielles de cette mission. Sauf disposition contraire de la loi ou des règles professionnelles, cette mission comporte une obligation de moyen et non de résultat.

Dans le cadre d'une concertation commune, nous nous assurerons par dossier que nous disposons de l'expérience, du temps et des connaissances nécessaires pour effectuer une revue de contrôle qualité des missions. L’évaluation finale à cet égard nous appartient.

Notre mission consiste à effectuer une revue de contrôle qualité des missions que vous avez sélectionnées à cette fin.

Il relève de votre responsabilité de veiller à ce que la date du rapport sur la ou les mission(s) ne précède pas l'achèvement de notre mission de revue de contrôle qualité de cette ou ces misisons(s).

Nous nous mettrons d’accord sur un timing d’intervention à respecter de manière à vous permettre d’émettre votre rapport dans les délais légaux.

La revue fera l’objet d’une documentation suffisante. Nous sommes conscients que cette documentation fait partie de votre dossier de mission. Le bon exercice de notre mission est conditionné par la collaboration que l’/les associé(s) responsable(s) des missions contrôlées voudra/voudront bien nous accorder, d’autant plus que la responsabilité entière pour la réalisation de la mission contrôlée/l’établissement du rapport repose entre les mains de celui-ci/ceux-ci.

Notre mission aura une durée de maximum […] ans, renouvelable. Elle prendra cours à la date de la décision de l’organe de gestion qui nous désignera /inscrite dans le planning de mission.

[Cette mission ne peut être divulguée d’aucune manière aux organes de l’entité dont l’information financière fait l’objet d’une revue de contrôle qualité de la mission. Vous êtes responsable de toutes les conséquences possibles du non-respect de ce principe.]

Notre mission est soumise à la limitation contractuelle de la responsabilité telle que définie dans les conditions générales.

Notre rémunération couvrant la charge de cette mission de revue consiste en une somme fixe qui sera de ... EUR (hors T.V.A.). Il est convenu que notre cabinet vous adressera sa facture après la réalisation de la mission.

Le montant mentionné ci-dessus fera l’objet d’une indexation annuelle en fonction de l’augmentation annuelle de l’indice des prix.

Nous nous engageons à respecter les règles d'indépendance applicables à la mission.

[En cas de litige relatif à la validité, à l’interprétation ou à l’exécution de la présente convention, qui ne pourrait être résolu à l’amiable et à l’exception des litiges à propos des émoluments, nous tenterons de résoudre avec vous ce litige par la médiation. Nous désignerons avec vous un médiateur parmi les médiateurs agréés par la Commission fédérale de médiation.

La médiation débutera au plus tard 15 jours après la demande de médiation notifiée par nous ou par vous et la durée de médiation ne peut excéder 15 jours, sauf accord exprès entre nous.

En cas d’échec de la médiation, le litige sera soumis à l’arbitrage, conformément ……………….]

Le cas échéant, conformément à la déontologie de notre profession, vous notez et acceptez que nous pourrons prendre contact à tout moment avec le confrère prédécesseur qui exerce actuellement les mêmes fonctions.

Nous tenons à vous remercier très sincèrement d’avoir consulté notre cabinet en vue de lui confier cette mission et vous prions de bien vouloir signer et nous retourner l'exemplaire ci-joint de cette lettre, avec la mention « pour accord », afin d'accuser réception de la présente et de marquer votre accord sur les termes et conditions de notre mission de revue de contrôle qualité de vos missions, y compris de nos responsabilités respectives.

Nous vous prions d’agréer, Cher Confrère/Chère Consoeur, l’expression de nos sincères salutations,

X [réviseur d’entreprises]

Représentant du cabinet de révision

X [réviseur d’entreprises]

Pour accord :

(signature)

Nom :

Date :

*Source (à mentionner lors de toute utilisation à une autre fin que celle d’un réviseur d’entreprises dans l’exercice de sa mission) : Centre d’information du révisorat d’entreprises (ICCI).*

1. Les parties en jaune sont à compléter ou adapter. [↑](#footnote-ref-1)